



L'Occident sera sur le banc des accusés aux côtés d'Israël devant le tribunal des génocides

Les alliés d'Israël ne se contentent pas de fermer les yeux sur le massacre de Gaza. Ils ont applaudi le carnage, assuré une protection diplomatique et fourni les armes nécessaires.

Par [Jonathan Cook](#)

Mondialisation.ca, 11 janvier 2024

[Middle East Eye](#) 9 janvier 2024

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Israël exhorte les États occidentaux à se ranger à ses côtés alors que la Cour internationale de justice s'apprête à entendre cette semaine la plainte de l'Afrique du Sud selon laquelle [Israël commet un génocide à Gaza](#).

Pretoria demande à la Cour d'émettre une injonction immédiate ordonnant à Israël de mettre fin à [son assaut militaire](#) sur la minuscule enclave, afin de prévenir d'autres pertes humaines.

Quelque 23 000 Palestiniens ont été tués par Israël jusqu'à présent, dont une majorité de femmes et d'enfants, et des milliers d'autres gisent sous les décombres. Des dizaines de milliers de personnes sont [gravement blessées](#). La majorité de la population a perdu son logement dans la campagne de bombardement lancée il y a trois mois.

Israël a ciblé de manière intensive et répétée les ["zones de sécurité"](#) vers lesquelles il a ordonné aux civils palestiniens de fuir.

Il a détruit la quasi-totalité des infrastructures de Gaza et empêche l'aide d'atteindre l'enclave. [La famine et les épidémies](#) risquent d'alourdir rapidement le bilan des victimes.

Dans son dossier de 84 pages, l'Afrique du Sud affirme que la campagne de bombardements et le siège d'Israël violent la convention sur le génocide de 1948, [qui définit le génocide comme](#)

"des actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux".

Israël attend le soutien des capitales occidentales qui ont presque autant à craindre d'un verdict contre Israël qu'Israël lui-même. Les États-Unis et le Royaume-Uni, en particulier, ont [envoyé des armes](#) utilisées contre la population de Gaza, les rendant [potentiellement complices](#).

Selon un câble du ministère israélien des affaires étrangères, divulgué sur le site web *Axios*,

Israël espère que, compte tenu des difficultés à défendre ses actions sur le plan juridique, les pressions diplomatiques et politiques exercées sur les juges de la Cour l'emporteront.

L'administration Biden a ouvert la voie à la fin de la semaine dernière en [rejetant le dossier juridique détaillé de l'Afrique du Sud](#), qu'elle a qualifié de *“sans valeur, contre-productif et totalement dépourvu de tout fondement”*.

Ces propos sembleraient parfaitement ridicules au public occidental, s'il avait bénéficié d'une couverture sérieuse de la situation à Gaza. Mais Israël a fortement restreint l'accès à l'enclave, tout en [tuant des journalistes palestiniens](#) à un rythme sans précédent pour mettre fin à leurs reportages.

En outre, les médias occidentaux se soumettent volontairement - et secrètement - à [un régime de censure israélien](#) draconien.

Incitation au génocide

La *“stratégie”* d'Israël au tribunal, selon le câble divulgué, sera de dissuader les juges d'établir qu'il commet un génocide. Mais il est plus urgent pour Israël d'empêcher le tribunal de La Haye d'ordonner un arrêt provisoire de l'attaque.

Les responsables israéliens feront valoir, selon *Axios*, que leur assaut soutenu contre Gaza n'atteint pas le seuil du génocide, qui requiert

“des conditions qui ne permettent pas la survie de la population, ainsi que l'intention de l'anéantir”.

Israël tentera de convaincre les juges qu'il a cherché à accroître l'aide humanitaire à Gaza et à minimiser le nombre de victimes civiles.

Cet argument va à l'encontre des preuves accumulées par l'Afrique du Sud.

Son dossier contient neuf pages de déclarations de dirigeants israéliens montrant clairement une intention génocidaire, notamment des déclarations du Premier ministre Benjamin Netanyahu, de hauts responsables du cabinet, du président Isaac Herzog et de nombreux commandants militaires israéliens, anciens ou en exercice.

Giora Eiland, conseiller du ministre des conseils de guerre, Benny Gantz, a déclaré que [l'objectif d'Israël](#) était de créer *“des conditions dans lesquelles la vie à Gaza deviendrait insoutenable”*. Un porte-parole militaire israélien a déclaré dès le départ que l'objectif était d'infliger *“des destructions maximales”* à Gaza.

Herzog suggère que l'ensemble de la population civile est une cible militaire légitime, tandis que Netanyahu qualifie les Palestiniens d'*“Amalek”*, l'ennemi biblique. Dans l'Ancien Testament, Dieu ordonne aux Israélites d'anéantir les Amalécites, en mettant *“à mort hommes et femmes, enfants et nourrissons”*.

Vidéo en anglais :

L'une des dispositions de la Convention sur le génocide est l'interdiction absolue de

l'incitation au génocide. Les plus hauts responsables politiques et militaires israéliens ont incontestablement enfreint cette disposition de la convention.

Une lettre adressée la semaine dernière au procureur général d'Israël par un groupe d'universitaires, d'avocats, de militants des droits de l'homme et de journalistes israéliens souligne ce point. Ils ont averti que l'incitation au génocide était devenue ["une affaire quotidienne en Israël"](#).

La lettre ajoutait : "Le discours normalisé qui appelle à l'annihilation, à l'effacement, à la dévastation et toute autre action de ce genre est susceptible d'avoir un impact sur le comportement des soldats israéliens [à Gaza]".

Où l'on ne prend plus de gants

Mais la déshumanisation, précurseur du génocide, n'est pas le seul problème.

En menant ce qu'il appelle une *"guerre d'éradication du Hamas"*, Israël a pleinement répondu à sa propre définition du génocide. Les *"conditions ne permettant pas à la population de survivre"* étaient déjà créées bien avant l'assaut qu'Israël a déclenché immédiatement après que le Hamas est sorti de Gaza le 7 octobre. Quelque 1 140 Israéliens et autres ressortissants ont été tués dans la bataille qui a suivi.

Le contexte des événements survenus dans l'enclave est largement escamoté dans ce double débat : il y a près de dix ans, des représentants des Nations unies ont averti que le siège israélien de Gaza - qui dure maintenant depuis 17 ans - était conçu pour rendre l'enclave ["inhabitable"](#).

En d'autres termes, Israël créait précisément *"des conditions impropres à la survie de la population"*.

Même avant l'assaut actuel, Israël avait imposé de sévères restrictions à l'accès à l'eau pour les 2,3 millions d'habitants de l'enclave. Conséquence directe : les nappes aquifères de Gaza, surexploitées, laissaient passer l'eau de mer, rendant l'eau potable de l'enclave [impropre à la consommation humaine](#).

De même, les denrées alimentaires sont rares. En 2012, des groupes israéliens de défense des droits de l'homme ont réussi à rendre public un document confidentiel montrant que l'armée [contrôlait étroitement l'acheminement des denrées alimentaires](#) vers Gaza depuis 2008. En conséquence, deux tiers de la population étaient en situation d'insécurité alimentaire et un enfant sur dix souffre d'un [retard de croissance dû à la malnutrition](#). L'objectif était d'induire une pauvreté alimentaire à long terme, en soumettant la population à la famine.

Les attaques répétées d'Israël sur Gaza au cours des 15 dernières années - ce qu'Israël appelle ["tondre l'herbe"](#) - ont détruit de nombreuses habitations et une grande partie de l'infrastructure, créant une surpopulation et des conditions insalubres de plus en plus graves.

Les bombardements répétés d'Israël sur l'unique centrale électrique de Gaza et le blocage de l'approvisionnement en énergie supplémentaire ont [limité la production d'électricité](#) à quelques heures par jour.

Le siège israélien a empêché les médicaments et le matériel médical d'entrer dans l'enclave, ce qui a souvent rendu difficile, voire impossible, le traitement de graves problèmes de santé. Et compte tenu des restrictions imposées par Israël sur les marchandises entrant et sortant de Gaza, l'économie était déjà en ruine, avec [près de la moitié de la population au chômage](#).

Il y a longtemps, en 2016, le chef du renseignement militaire israélien, Herzi Halevi, avait prévenu que la catastrophe qu'Israël était en train de mettre au point à Gaza pourrait bien [lui sauter en pleine face](#) - ce qui s'est effectivement produit le 7 octobre.

Le déchaînement d'Israël pendant ces trois mois n'a fait qu'accélérer et intensifier toutes les politiques génocidaires mises en place depuis longtemps. La percée du Hamas a simplement permis à Israël de ne plus prendre de gants.

Gaza "inhabitable"

C'est pourquoi le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, Martin Griffiths, a déclaré la semaine dernière que Gaza avait atteint le stade où le territoire était effectivement ["inhabitable"](#).

Il a ajouté : "Les gens sont confrontés aux plus hauts niveaux d'insécurité alimentaire jamais enregistrés. La famine est à nos portes".

La grande majorité de la population étant sans abri et la plupart des hôpitaux ne fonctionnant plus, les maladies infectieuses se propagent.

La politique de "blocus total" d'Israël empêche l'aide d'entrer. Selon M. Griffiths, Israël a détruit les routes, bloqué les systèmes de communication, tiré sur les camions de l'ONU et tué des travailleurs humanitaires.

De retour d'une visite au check-point avec l'Égypte, deux sénateurs américains ont observé ce week-end qu'Israël avait imposé des conditions inacceptables, [créant des retards interminables](#) empêchant l'aide de parvenir à la population de Gaza.

En d'autres termes, Israël a maintenant réussi à "créer des conditions ne permettant pas la survie de la population".

L'objectif de [la Convention sur le génocide de 1948](#), rédigée dans le prolongement immédiat de la Seconde Guerre mondiale et de l'Holocauste nazi, n'avait pas seulement pour but de punir les auteurs de génocides.

Elle a été conçue pour aider à identifier un génocide à ses débuts et créer un mécanisme - par le biais des arrêts de la Cour internationale de justice - permettant d'y mettre fin.

En d'autres termes, l'objectif de l'affaire sud-africaine n'est pas d'arbitrer ce qui se passera une fois qu'Israël aura anéanti les Palestiniens de Gaza, comme beaucoup trop d'observateurs semblent l'imaginer. Il s'agit d'empêcher Israël d'anéantir la population de Gaza avant qu'il ne soit trop tard.

Sur la base d'une logique étrange, les partisans d'Israël laissent entendre que l'accusation de génocide n'est pas justifiée, le véritable objectif n'étant pas d'exterminer les Palestiniens de Gaza, mais de les inciter à fuir.



Le ministre de la sécurité intérieure Itamar Ben Gvir visite Al-Aqsa, 3 janvier (([Social Media](#)))

Les dirigeants israéliens ont encouragé cette hypothèse. Dans une interview donnée dimanche, le ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a déclaré à propos de la population de Gaza qu'après avoir été bombardée, s'être retrouvée sans abri, affamée et vulnérable aux maladies, *"des centaines de milliers de personnes vont maintenant partir"*. En toute duplicité, [il a qualifié cette émigration de masse de "volontaire"](#).

Mais un tel résultat - qui constitue en soi un crime contre l'humanité - dépend entièrement de l'ouverture par l'Égypte de ses frontières pour permettre aux Palestiniens de fuir les champs de bataille. Si Le Caire refuse de se soumettre au chantage brutal d'Israël, ce sont les bombes israéliennes, la famine qu'il a infligée et les maladies mortelles qu'il a déclenchées qui décimeront la population de Gaza.

La Cour internationale de justice ne doit pas adopter une approche attentiste, en se demandant si la campagne de bombardements et le siège d'Israël conduisent à l'extermination ou *"seulement"* à l'épuration ethnique, privant le droit international humanitaire de toute pertinence.

Un seuil de tolérance

Si Israël et ses alliés occidentaux ne parviennent pas à convaincre la Cour et que la plainte de l'Afrique du Sud est acceptée, Israël ne sera pas le seul à connaître des difficultés juridiques.

Une décision de la Cour en matière de génocide imposera des obligations aux autres États : à la fois de refuser toute assistance au génocide israélien, par exemple en fournissant des armes et une couverture diplomatique, et de sanctionner Israël s'il ne se conforme pas à cette décision.

Une ordonnance provisoire interrompant l'attaque d'Israël fera office de seuil de tolérance. Une fois qu'elle aura été prononcée, tout État qui n'y donnera pas suite prendra le risque de se rendre complice du génocide.

L'Occident se trouvera alors dans une situation juridique délicate. Après tout, il ne s'est pas contenté de fermer les yeux sur le génocide à Gaza, il l'a activement encouragé et s'en est

fait le complice.

Des dirigeants britanniques tels que le Premier ministre [Rishi Sunak](#) et le chef de l'opposition [Keir Starmer](#) se sont fermement opposés à un cessez-le-feu et se sont ralliés à un des principaux piliers de la politique génocidaire d'Israël : le *"blocus total"* de Gaza, qui a laissé la population en proie à la famine et aux épidémies mortelles.

Les gouvernements britannique et américain ont rejeté tous les appels à l'arrêt des livraisons d'armes. L'administration Biden a même contourné le Congrès pour accélérer la fourniture d'armes à Israël, y compris [des bombes "aveugles" qui dévastent les zones civiles](#).

L'ambassadrice d'Israël au Royaume-Uni, **Tzipi Hotovely**, est régulièrement citée dans les médias britanniques pour ses déclarations génocidaires. La semaine dernière, lorsqu'un interviewer a fait remarquer qu'elle semblait appeler à la destruction de tout Gaza - chaque école, mosquée et maison - elle a [répondu](#) : *"Avez-vous une autre solution ?"*

Les médias britanniques et américains ont accordé du temps d'antenne à des responsables israéliens qui [incitent ouvertement au génocide](#).

Tout cela devrait cesser immédiatement après l'adoption d'une décision. La police des pays occidentaux devrait enquêter, et les tribunaux poursuivre les personnes qui incitent au génocide ou fournissent une tribune à cette fin.

Les États devront refuser de fournir des armes à Israël et imposer lui des sanctions économiques, ainsi qu'à tout État qui participe au génocide.

Les fonctionnaires israéliens risquent d'être arrêtés s'ils se rendent dans des pays occidentaux.

Deux poids, deux mesures

En pratique, bien sûr, rien de tout cela n'est susceptible de se produire. Israël est bien trop important pour l'Occident - en tant que projection de sa puissance dans le Moyen-Orient riche en pétrole - pour être sacrifié.

Tout effort visant à faire appliquer une décision de génocide par le Conseil de sécurité des Nations unies sera bloqué par l'administration Biden.

Entre-temps, le Royaume-Uni, ainsi que le Canada, l'Allemagne, le Danemark, la France et les Pays-Bas, ont déjà montré à quel point ils n'hésitent pas à pratiquer le ["deux poids, deux mesures"](#).

Il y a quelques semaines, ils ont présenté à la Cour internationale de justice des arguments formels selon lesquels le Myanmar commettait un génocide à l'encontre du groupe ethnique des Rohingyas. Leur principal argument était que les Rohingyas étaient soumis

"à un régime de subsistance, à l'expulsion systématique de leurs foyers et à la mise en place de services médicaux essentiels en deçà des exigences minimales".

Mais aucun de ces États occidentaux ne soutient la plainte pour génocide déposée par l'Afrique du Sud devant le même tribunal, alors que les conditions de vie à Gaza, mises en place par Israël, sont bien pires.

La vérité est qu'une décision de la Cour sur le génocide ouvrira une boîte de Pandore pour l'Occident, qui devra accepter que les dispositions du droit international lui soient également appliquées.

Depuis plus de dix ans, Israël est à l'avant-garde [des efforts visant à détricoter le droit international à Gaza](#). Aujourd'hui, il fait ostensiblement étalage de sa perpétration du crime de génocide, comme s'il défiait le monde de l'arrêter.

De manière perverse, il annule les garanties internationales mises en place pour éviter une réédition de l'holocauste nazi.

L'Occident défiera-t-il Israël, ou la Cour ? Le consensus d'après-guerre qui sert de base au droit international – déjà ébranlé par l'incapacité à traiter [les crimes de guerre de l'Occident en Irak](#) et en [Afghanistan](#) – est en passe de sombrer dans l'oubli.

Et personne ne sera plus heureux de ce résultat que l'État d'Israël.

Jonathan Cook

Article original en anglais :



[War on Gaza: The West Will Stand in the Dock Alongside Israel at the Genocide Court](#)

[Middle East Eye](#) 9 janvier 2024

Traduction : [Spirit of Free Speech](#)

La source originale de cet article est [Middle East Eye](#)
Copyright © [Jonathan Cook](#), [Middle East Eye](#), 2024

Articles Par : **[Jonathan Cook](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca